

Adresse (au max. 40 frappes par ligne) (sera communiquée sous cette forme)

Entreprise/prénom /nom: _____ Adresse: _____

NPA /localité: _____ Canton: _____

Téléphone: _____ Téléfax: _____

E-Mail: _____ Internet: _____

N° portable du responsable du stand : _____

1. Votre inscription pour un chalet

Nous désirons un chalet:

Chalet: longueur: 300 cm; largeur: 200 cm; hauteur: 300 / 200 cm (CHF 600 / 7.7% TVA excl.)

Nous offrirons à la vente les sortes de fromages suivantes: _____

La vente est autorisée exclusivement dans les «chalets» (pas de stands individuels ni de stands mobiles!)
Plan au verso de la description SWISS CHEESE AWARDS 2022 – Marché du fromage.

2. Indications extérieures apposées sur la face avant du chalet :

L'inscription ne devrait pas dépasser 25 caractères. Le panneau mesure environ 42 cm x 21 cm.

Raison sociale: _____ Armoirie canton _____

3. Assurance responsabilité civile de l'entreprise

_____ N° de la police : _____

4. J'apporte des appareils électriques (230V) Oui Non

Si oui, genre _____ Watt _____

À l'exception des appareils frigorifiques, il est interdit d'avoir des appareils électriques tels que radiateur, mixer, machine à café, etc.. dans les chalets. Les appareils à gaz sont autorisés. Les bouteilles à gaz doivent être munies de la vignette de sécurité et doivent être à l'abri de manipulation par une tiers personne. Il est interdit de déposer plus d'une bouteille de gaz par jour et par chalet (veuillez prendre connaissance du règlement pour les manifestations – Comment utiliser le gaz liquide.

5. Location de matériel supplémentaire (veuillez cocher ce qui convient)

Vitrine frigorifique (CHF 420.-, 7.7% TVA excl.)

Armoire frigorifique pour la gastronomie (CHF 400.-, 7.7% TVA excl.)

6. Mode de paiement / encaissement

Le paiement se fait par bracelet connecté cashless (système sans argent liquide). Chaque tenancier reçoit un téléphone avec l'application cashless. La semaine qui suit la manifestation, l'organisateur verse le montant égal des ventes sur le compte indiqué par le tenancier. Coordonnées bancaires pour le versement : _____

Informations sur le marché du fromage: voir au dos

En apposant leur signature, les participants déclarent accepter les conditions et s'inscrivent au marché de fromage de Bagnes Capitale de la Raclette, Le Châble VS et des 12° SWISS CHEESE AWARDS.

Lieu, date: _____ Signature: _____

L'inscription est uniquement valable dès que le paiement est parvenu à l'organisateur.

La réservation des chambres d'hôtel doit être faite par le participant lui-même

Veuillez mentionner SWISS CHEESE AWARDS lors de la réservation

Délai d'inscription

Au plus tard jusqu'au **15 juillet 2022**, au moyen du bulletin d'inscription, à :

Bagnes Capitale de la Raclette – Case postale 45 – 1934 Le Châble VS

E-mail: secretariat@bagnesraclette.ch

Fax: 027 775 38 71

Le marché du fromage se tiendra du vendredi 23 septembre au dimanche 25 septembre 2022

Emplacement

Place Espace St-Marc, 1934 Le Châble

Plan

Un plan détaillé du marché vous parviendra avec l'envoi des informations finales sur le marché

Inscription

L'organisateur se donne le droit d'attribuer les chalets selon l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Participants admis :

- Fromageries et commerces de fromage
- Villes et régions membres de l'association « Le fromage, lien entre les villes d'Europe »
- Personnes faisant le commerce de leurs propres produits laitiers et fromagers
- Organisations cantonales de promotion des produits régionaux
- Exploitations laitières, fromagères et agricoles en rapport avec l'économie fromagère

Emplacement du stand

L'organisateur attribue les places après avoir reçu les inscriptions. L'organisateur se réserve le droit de refuser des inscriptions.

Ouverture du marché

Vendredi, de 16h00 à 20h00

Samedi, de 10h00 à 22h00

Dimanche, de 10h00 à 18h00

Les heures d'ouvertures et de fermetures doivent impérativement être respectées.

Vente

Produits typiques de la région sont autorisés à la dégustation, mais seules les spécialités fromagères et laitières peuvent être vendues. Vente exclusivement dans les chalets. Stands individuels et stands mobiles interdits ! La vente de gâteaux au fromage, de croûtes au fromage, de raclette, de fondue, et interdit.

Le débit de boissons ainsi que des activités de restauration sont interdits.

Commerce de denrées alimentaires

Les dispositions cantonales et les prescriptions du droit sur les denrées alimentaires s'appliquent.

Installation

A partir du vendredi 23 septembre 2022, selon planning d'installation. Votre planning d'installation vous parviendra avec l'envoi des informations finales sur le marché.

Veuillez noter que votre chalet doit être installé et desservi à partir du vendredi 23 septembre 2022 à 15h45.

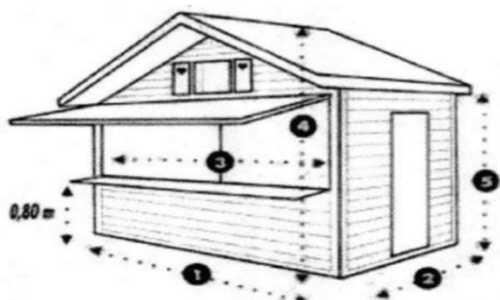
Indications techniques concernant les chalets / Prix

Chalet: ① longueur: 300 cm; ② largeur: 200 cm; ③ ouverture: 260 cm; ④ faitage: 300 cm, ⑤ hauteur latérale: 200 cm,

Intérieur du chalet: comptoir de 40 cm de large et 80 cm de hauteur, 2 étagères intérieures.

Prix: (CHF 600.—, 7.7% TVA excl.)

Spécificités: Fermeture par auvent rabattable, porte latérale de 0.75 x 1.80 m, avec serrure et clé (dépôt CHF 100.-)



Électricité et éclairage: Coffret électrique 3KW protégé / 4 prises 220 volts (2P+T), 2 réglettes néon.

Décoration: la décoration de l'intérieur du chalet est l'affaire des participants.

Est compris dans le prix: raccordement électrique 230 V, place en entrepôt 1 chariot de livraison à échelles et station de lavage.

Concours pour le plus beau chalet : le public pourra durant la manifestation annoter les chalets et attribuer des points. Le tenancier du chalet qui reçoit le plus de point se verra offrir le montant de la location.

Indications extérieures apposées sur la face avant du chalet

L'organisateur Bagnes Capitale de la Raclette met à disposition de chaque tenancier un panneau avec drapeau cantonal, nom et provenance, (pour ces besoins veuillez compléter le point 2. sur la feuille d'inscription du marché du fromage, ligne inscription sur le chalet. Ces panneaux sont tous identiques, il est interdit d'y mettre des autocollants de les recouvrir partiellement ou complètement).

Le matériel supplémentaire suivant peut être loué séparément

Vitrine frigorifique et armoires frigorifiques pour la gastronomie peuvent être louées.

Propre matériel

Les participants doivent organiser et apporter tout le matériel nécessaire à la vente de leurs produits.

Possibilité de nettoyage

Une laverie centrale sera installée à proximité immédiate.

Entrepôt provisoire pour le fromage

Un conteneur frigorifique est prévu à proximité pour l'entreposage provisoire du fromage. Une personne s'occupera de la desserte de ce conteneur. Les participants doivent transporter eux-mêmes le fromage du local frigorifique vers le chalet.

Déchets

Veuillez prendre vos propres sacs à poubelle, ceux-ci doivent être déposés dans les containers appropriés par le tenancier lui-même.

Transport et logistique

Les frais sont à la charge des participants qui en assument aussi la responsabilité. Un entrepôt frigorifique est à disposition au marché du fromage.

Responsabilité

L'exploitant du chalet est responsable des dommages aux personnes et aux choses découlant de l'exploitation du chalet.

Caractère obligatoire

En s'inscrivant par écrit, les participants déclarent accepter les directives et les dispositions arrêtées par l'organisateur.

Particularités

L'inscription au marché de fromage se fait auprès de Bagnes Capitale de la Raclette, Le Châble. Le marché de fromage et le programme cadre est organisé par Bagnes Capitale de la Raclette. Après votre inscription vous recevrez les informations nécessaires par l'office de coordination de Bagnes Capitale de la Raclette. **En cas de questions sur le marché vous pouvez directement vous adresser à**

Monsieur Jean-Bernard Héryn 079 409 25 74

